

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1251

présenté par
M. Véran

ARTICLE 8

À l'alinéa 44, après le mot :

« employeur »,

insérer les mots :

« de l'apprenti ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.